

Candidatures au Conseil d'administration pour l'Assemblée générale 2018

Le Conseil d'administration qui a été élu lors du congrès 2016 et de l'AG 2017 est composé actuellement de la façon suivante (suite à des démissions et exclusion) :

Composition du Conseil d'administration actuel :

- Brigitte Alban (Rhône-Alpes sans Nucléaire)
Suppléant : Eric Cazin (Silence)
- Guillaume Blavette (STOP-EPR ni à Penly ni ailleurs)
Suppléant : François Simon (STOP-EPR ni à Penly ni ailleurs)
- Jean-Claude Bragoulet (Sortir du nucléaire Touraine)
Suppléant : Pierre Combaz (Sortir du nucléaire Touraine)
- Martial Chateau (Sortir du nucléaire 72)
- Corinne François (Bure Stop 55)
- Philippe Guiter (Syndicat Sud-Rail Paris St Lazare)
Suppléant : Bernard Cottier (Sortir du nucléaire 49)
- Alain Joffre (Sortir du nucléaire Sud-Ardèche)
Suppléant : Philippe Lambersens (Sortir du nucléaire Isère)
- Jean-Marie Matagne (Action des Citoyens pour le Désarmement Nucléaire)
- Jacques Terracher (Association pour la Cohérence Environnementale en Vienne)
Suppléante : Catherine Fumé (Sortir du nucléaire Berry-Giennois-Puisaye)

Le tiers sortant lors de l'AG de 2018 est le suivant (le dernier puisque l'AG 2017 a modifié les statuts concernant les mandats des administrateur.trice.s qui seront désormais élu.e.s de congrès à congrès, pour 3 ans) :

- Guillaume Blavette
François Simon
- Alain Joffre
Philippe Lambersens

- Corinne François

S'ajoute à ce tiers sortant, la départ de Martial Chateau qui, ayant atteint le seuil maximum d'années en tant que titulaire au CA (6 ans), est contraint de démissionner.

En outre, d'autres postes sont vacants suite à démissions ou exclusion ou par choix de se re-présenter devant l'AG avec un autre binôme.

En conséquence, 4 binômes sont à pourvoir ainsi que deux postes de suppléants (de Jean-Marie Matagne et de Jacques Terracher).

Vous trouverez à la fin de ce document (en annexe) un point complet en vue de l'élection du CA pour 2018 avec un retour depuis les élections de l'AG de 2010 jusqu'à l'AG 2017.

5 binômes se sont portés candidats pour participer au conseil d'administration 2018 du Réseau "Sortir du nucléaire" et ce, jusqu'au congrès 2019. Deux personnes en plus se présentent à la suppléance de Jean-Marie Matagne et de Jacques Terracher.

L'article 13.4 du règlement intérieur fixe le seuil d'élection du CA de la manière suivante :
«*Un candidat ne peut être élu sans recueillir un nombre de voix au moins égal à 40 % du nombre de votants.* »

Modalités pratiques pour l'élection du CA lors de l'AG

Reportez uniquement, sur les papiers spécifiques à l'élection du CA qui vous seront distribués lors de l'AG, 6 noms maximum de candidat.e.s aux postes d'administrateur.trice.s choisi.e.s parmi les personnes suivantes (classées par ordre alphabétique des noms) :

- **Guillaume Blavette (en binôme avec Alain Corr a)**
- **Catherine Fum  (en binôme avec Corinne Fran ois)**
- **Michel Gu ritte (en binôme avec Brigitte Vallez-Grehan)**
- **Ang lique Huguin (en binôme avec Francine Vagneur)**
- **Philippe Lambersens (en binôme avec Serge Perrin)**
- **Daniel Robert (en tant que suppl ant de Jean-Marie Matagne)**
- **Beno t de Cornulier (en tant que suppl ant de Jacques Terracher)**

Pour les candidatures en binôme, merci de n'indiquer sur le bulletin que le nom de la personne se pr sentant au poste de titulaire tel qu'indiqu  ci-dessus.

Sur pr sentation de votre carton de vote et/ou de votre pouvoir, vous aurez   signer une feuille d' margement puis   glisser votre bulletin de vote dans une urne transparente.

Vous pouvez aussi vous porter volontaire comme scrutateur (a minima 4 volontaires) pour participer au d pouillement des bulletins de vote qui aura lieu dans la soir e apr s le d ner.

Les r sultats des votes seront annonc s et affich s dans la salle d'AG en soir e d s que le d pouillement sera termin .

Voici une présentation des candidat.e.s classé.e.s ci-dessous par ordre alphabétique des noms des titulaires.

Candidat titulaire : Guillaume BLAVETTE (STOP-EPR ni à Penly ni ailleurs)

Candidat suppléant : Alain Corrèa (STOP-EPR ni à Penly ni ailleurs)

Présentation du candidat titulaire : Guillaume Blavette

Groupe du candidat titulaire : Collectif STOP-EPR ni à Penly ni ailleurs

Nombre de membres dans le groupe : 36

Administrateur suppléant élu au Congrès d'Angers, je me présente à nouveau au suffrage de l'AG du Réseau Sortir du nucléaire parce que les changements statutaires de 2017 ne me sont pas applicables. Au titre du renouvellement du CA dans la mesure où j'ai exercé le mandat d'administrateur pendant 3 ans, je me présente donc à votre suffrage pour poursuivre le travail initié à Angers. Représentant de FNE au PNGMDR, membre du groupe REVE d'ouverture à la société civile de l'IRSN et acteur des concertations de l'ANCCLI, je propose de poursuivre l'activité d'expertise que j'exerce aujourd'hui au sein du CA avec les salarié(e)s.

Présentation du candidat suppléant : Alain Corrèa

Groupe du candidat suppléant : Collectif STOP-EPR ni à Penly ni ailleurs

Nombre de membres dans le groupe : 36

Représentant du Collège associatif au bureau de la CLIN Paluel-Penly, Porte-parole du Collectif STOP-EPR ni à Penly ni ailleurs, Animateur du Collectif STOP-Linky 76, Je me présente en tant que suppléant de Guillaume Blavette.

Candidate titulaire : Catherine FUME (Sortir du nucléaire Berry-Giennois-Puisaye)

Candidate suppléante : Corinne FRANCOIS (Collectif Bure Stop 55)

Présentation de la candidate titulaire : Catherine Fumé

Groupe de la candidate titulaire : Sortir du nucléaire Berry-Giennois-Puisaye

Nombre de membres dans le groupe : 53

J'ai 60 ans et suis enseignante spécialisée et psychologue à la retraite. J'ai commencé la mobilisation contre le nucléaire, à 17 ans, lors de la construction de la centrale de Dampierre en Burly dans le Loiret où je vis. Je milite au sein du groupe SDN Berry-Giennois-Puisaye (autour de Belleville et Dampierre : distants de 45 km) depuis sa création et fait partie des administrateurs depuis plusieurs années. Je co-représente mon groupe au sein de la coordination régionale Loire et Vienne. J'ai été élue à l'AG dernière du Réseau en tant que suppléante de Jacques Terracher. J'y assume depuis 1 an la référence du comité juridique, en relation étroite avec Marie, la juriste du Réseau et trouve beaucoup d'intérêt à ce travail

avec les autres membres du comité et les avocats qui travaillent pour nous. Par ailleurs, je suis inscrite dans le comité EPR et souhaite qu'on mette vraiment à profit les mois qui viennent pour enrayer ce projet. J'ai gagné en compréhension et connaissances des activités, des atouts et des limites du Réseau et me sens en mesure d'assumer la fonction de titulaire jusqu'au prochain Congrès. En 2017, je me suis très fortement investie au sein du comité de facilitation- relativement restreint- qui a mis sur pied le Forum Social Mondial Antinucléaire et y ai travaillé avec d'autres organisations : Attac, Solidaires, Global Chance, Echo-Echange, ACDN et divers groupes ayant rejoint ADN . Je crois fondamental de travailler au rassemblement des forces antinucléaires sur des chantiers précis. Par ailleurs, je suis fortement attachée à la militance de terrain et les actualités 2017 ayant affecté le site de Belleville sur Loire nous en a bien donné l'occasion (mise sous surveillance renforcée par l'ASN, dépôt de plainte pour 46 infractions, projet de piscine centralisée de stockage de déchets radioactifs...) Enfin, je participe étroitement à la coopération qui se construit avec les comités de soutien du Centre de la France contre CIGEO. A ce titre, je suis heureuse de pouvoir travailler avec Corinne qui a accepté de former ce binôme avec moi.

Présentation de la candidate suppléante : Corinne François

Groupe de la candidate suppléante : Collectif Bure Stop 55

Nombre de membres dans le groupe : environ 200

Membre du collectif Burestop 55, en lutte contre le projet d'enfouissement de déchets nucléaires Cigéo/BURE (Meuse) depuis 1994. J'ai effectué plusieurs mandats d'administratrice au Réseau "Sortir du nucléaire" dans les années 2000, au nom de la Coordination nationale des collectifs contre l'enfouissement dont j'ai été présidente quelques années. Le projet de "méga-poubelle atomique" est un enjeu important, qui mobilise fortement, depuis 2015 notamment. C'est pourquoi nous avons souhaité avoir un lien effectif au CA du Réseau en 2016, il reste une année de mandat à effectuer.

Candidat titulaire : Michel GUERITTE (Association La Qualité de Vie)

Candidate suppléante : Brigitte VALLEZ-GREHAN (Association La Qualité de Vie)

Présentation du candidat titulaire : Michel Guéritte

Groupe du candidat titulaire : Association La Qualité de Vie

Nombre de membres dans le groupe : environ 500

Michel GUERITTE est un habitué des coups d'éclats et n'hésite pas à secouer le landernau pour faire passer son message. En 2018, il a organisé la lutte pour empêcher l'ANDRA d'implanter la poubelle FA-VL à Pars-les-Chavanges et Auxon, dans l'Aube. Ce qui lui a valu une tentative de condamnation à 3 mois de prison avec sursis... Il est né à Ville-sur-Terre (10200), à 5 km de Soulaines où est implantée la plus grande poubelle nucléaire du monde, et tout un complexe qui va bientôt totaliser 3,5 millions de m³ qui sont là, au bout de son jardin, pour l'éternité. A 10 ans, il fait 10 ans de prison chez les Bons Pères Jésuites de Reims, où il apprend à souffrir et à fermer sa gueule. Il revendiquait déjà la liberté d'expression. Puis il obtient un diplôme d'ingénieur en informatique et électronique, à Paris,

dans une école... tout près de la Sorbonne... pendant mai 68". Après 6 mois de salaire dans une société de communication, il monte "sa boîte". Cela fonctionne bien tout de suite et il bossa comme une bête jusqu'à la retraite : « Je connais bien les ficelles de la communication, l'audiovisuel et l'événementiel. Les Jésuites m'avaient appris à lire entre les lignes. Je continue à apprendre tous les jours » Il revient alors dans son village pour s'occuper de sa mère en fin de vie. « A l'époque, pour moi, le nucléaire et l'ANDRA faisaient partie du paysage ». C'est la naissance de deux petits neveux malformés qui commence à le questionner. Il refuse l'expression champenoise : « C'est d'la faute à pas d'chance ! ». Trop de cancers et trop de consommateurs de Lévothyrox autour de Soulaïnes... Il enquête. La communication truquée sur la catastrophe de Tchernobyl et la banalisation du nucléaire lui sont insupportables. Le mensonge nucléaire le révolte. Le militant actif était né. « Il est difficile de me faire avaler des coulevres. Je continue et continuerai à dénoncer les méfaits du nucléaire à tous les niveaux. L'avenir des générations futures est en jeu. » « Seule une communication impactante et des actions à forte visibilité pourront faire changer les choses. » "Opération VILLAGE à VENDRE" à GUDMONT, arrêter le Tour de France au Pont d'Aube à BAR-SUR-AUBE, faire un PPI à BURE et le faire filmer par Jean-Paul JAUD, bloquer les 37 ponts de PARIS.... Les idées fusent. Normal, dit-il, « J'ai été payé pendant 40 ans pour avoir des idées ». L'urgence pour lui aujourd'hui, c'est CIGéo. Pour enrayer le processus décisionnel de CIGéo, il approche les décideurs. On peut être considéré comme une grande gueule, être détesté par de nombreux militants et travailler activement et utilement dans des réunions, des séminaires, ou des groupes de réflexion animés par l'IRSN, l'ASN, un évêque, un député, un sénateur ou un ministre. Sa dernière rencontre : Nicolas HULOT et Sébastien LECORNU. Sa préoccupation : réussir à lancer RéCiPaN (un recensement citoyen des pathologies nucléaires autour des installations nucléaires). Son actuel dossier préféré : « les CIGéo-Papiers ».

Présentation de la candidate suppléante : Brigitte Vallez-Grehan
Groupe de la candidate suppléante : Association La Qualité de Vie
Nombre de membres dans le groupe : environ 500

Je suis venue à la lutte anti-nucléaire, quand j'ai voulu comprendre pourquoi un très proche était atteint d'un triple cancer. Tout a donc commencé avec le site villesurterre.com. J'assume une partie du secrétariat de l'Association La Qualité de Vie depuis janvier 2015. Je suis entrée dans le vif de l'action en travaillant dans l'organisation de l'Opération Tchernoz3. Pas encore en retraite, je consacre le maximum de temps à la finalisation de la formulation-rédaction des nombreux dossiers, communiqués, newsletter, courriers administratifs que Michel GUERITTE initie. Et c'est chronophage parce que, du fait de son expérience professionnelle en communication, il a au moins une idée par jour. Je partage cette idée de tout remettre à plat et d'organiser différemment la lutte, comme cela a été déjà exprimé dans cette synthèse du 26 avril 2014 :

http://www.villesurterre.eu/index.php?option=com_content&view=article&id=494

Synthèse qu'il est facile de mettre à jour et de rendre opérationnelle. Mais, comme les grandes réformes, comment convaincre pour les mettre en place. Aujourd'hui, mon quotidien : les CIGéo-Papiers ; la présentation d'un plan B pour CIGéo - la pétition internationale anti-CIGéo ; le recensement citoyen ReCiPaN.

Candidate titulaire : Angélique HUGUIN (Cacendr)

Candidate suppléante : Francine VAGNEUR (Cacendr)

Présentation de la candidate titulaire : Angélique Huguin

Groupe de la candidate titulaire : Cacendr

Nombre de membres dans le groupe : 14

Jusqu'en 2016, j'étais venue à Bure à l'occasion d'événements organisés contre la poubelle nucléaire, mais impliquée dans d'autres luttes, je ne suivais celle-ci qu'à travers les listes d'info et la celle du CA Bure-Stop à laquelle j'avais été inscrite après avoir participé à une réunion du CA en 2011. Ce n'est qu'à partir du mois de juin 2016 et de l'occupation du Bois Lejus que je me suis engagée concrètement contre Cigéo. À ce moment-là, suite à la fin récente de mon contrat de travail, j'ai fait le choix de mettre ma vie professionnelle entre parenthèses et de « travailler à l'intérêt général » pour me consacrer entièrement à la mobilisation, urgente et indispensable, contre la tentative de début de travaux de l'Andra. J'ai alors participé à la vie de la lutte à Bure en apportant mon aide sur le terrain, notamment et surtout en m'impliquant dans les groupes juridiques : celui de fond et celui de soutien aux militant-es (anti-répression). J'ai participé activement à ces différents groupes, y compris celui de la Coordination Stop-Cigéo, et celle de l'équipe prenant en charge les médias entre autres. J'ai assuré un rôle de relais entre les différents groupes, associations et le « terrain », le plus important lien étant celui entre le groupe juridique avec les habitant-es, requérant-es en particulier, et les occupant-es de la forêt. Dès 2016, je suis devenue membre du CA de l'association Cacendr avec laquelle nous gérons la prise en charge des frais d'avocats des personnes en procès. J'avais découvert le RSN en 2006 lors d'une manifestation à Strasbourg. J'ai signé et suis inscrite sur les listes de diffusion depuis. J'ai suivi de loin, à travers les mails, son évolution. Durant ces 2 dernières années de lutte intense à Bure, le partenariat a vraiment été constant avec le RSN et ses salariées qui nous ont apporté une aide indispensable sur le terrain comme dans les groupes de travail. C'est à travers nos échanges que j'ai pu mieux découvrir le réseau et son fonctionnement. Jusqu'à il y a peu, je n'imaginai pas me présenter au CA dès cette année mais en remplissant le plan d'action stratégique et opérationnel 2018-2019, fort intéressant, j'ai eu envie de prendre part à cette mutation qui semble vouloir s'opérer au sein de la structure. Il me semble que plus nombreuses seront les personnes représentant différentes associations locales sur tout le territoire au sein du CA, plus cette évolution sera riche et fédératrice. Je n'ai pas une connaissance poussée de l'historique de la lutte anti-nucléaire, ni de toutes les installations nucléaires et leur technicité. Mais j'imagine que ces connaissances se renforcent au fil des années et au gré des échanges. Je porte beaucoup d'intérêt aux questions juridiques qui sont, à mon sens, tout aussi importantes que l'action de terrain et la visibilité médiatique : elles doivent être articulées de manière à développer entre elles une synergie comme cela a été le cas à Bure ces deux dernières années. Que je sois membre du CA ou pas, j'essayerai de continuer d'apporter au mieux ma pierre à l'édifice de la lutte de longue haleine qu'est la lutte anti-nucléaire.

Présentation de la candidate suppléante : Francine Vagneur

Groupe de la candidate suppléante : Cacendr

Nombre de membres dans le groupe : 14

Membre également de Vosges Alternatives au Nucléaire depuis des années, j'ai été aussi membre de la collégiale de BZL, gérant la Maison de Résistance à Bure. Je suis les activités du réseau depuis des années et je n'aurais pas de difficultés à suppléer Angélique. Il est important que le réseau évolue et chacun y prenne part.

Candidat titulaire : Philippe LAMBERSENS (Sortir du nucléaire 38)

Candidat suppléant : Serge PERRIN (MAN)

Présentation du candidat titulaire : Philippe Lambersens

Groupe du candidat titulaire : Sortir du nucléaire 38

Nombre de membres dans le groupe : 35

Sensibilisé aux risques nucléaires voici 44 ans, j'ai activement milité contre SuperPhénix entre 1975-80 dans le Comité Malville de Grenoble, J'ai repris le militantisme antinucléaire en 2009 à la création de SDN38 à l'occasion de la COP de Copenhague D'un tout petit noyau, après Fukushima, SDN38 s'est développé notamment avec la Chaine humaine Lyon-Avignon de 2012, dont j'ai été un des organisateurs. Mon premier contact avec une AG du Réseau fut celle de juin 2010..... ! J'ai participé à la Commission Refondation et ai présenté à l'AG de 2014 le scénario 1, dont l'idée principale était de renforcer les groupes locaux avant de formaliser une régionalisation. A cette AG, j'ai immédiatement adhéré à l'idée de Congrès lancé par Philippe Guiter, J'ai été élu au Congrès 2016 suppléant d'Alain Joffre sur la plateforme. J'ai été vite heureux de voir que les 2 plateformes travaillaient ensemble pour remettre à flot le navire Réseau avec un équipage bénévoles/salariés qui coopère efficacement pour la cause antinucléaire. Hélas, la tempête sévit à nouveau et le navire tangue : peut-être le CA a t il donné des coups de barre trop brusques, mais c'était dans l'objectif de garder le cap pour une meilleure gouvernance. Après 2 ans de travail en bonne intelligence avec Alain Joffre, nos appréciations ont divergé récemment justement sur la gouvernance du Réseau, Je souhaite poursuivre mon action au sein du CA pendant encore un an jusqu'au Congrès (après place aux jeunes !) dans un nouveau binome, avec Serge Perrin. Mes interventions dans le CA concerne la communication : le suivi des communiqués de presse en lien avec Charlotte Mijeon (le départ de Martial Chateau se fera sentir) et le début d'un travail d'articulation de la com grand public et la comm militante avec Anne-Lise Devaux, dont le recrutement comme chargée de com grand public a été un long processus. J'ai animé la commission vieux réacteurs. L'angle économique me paraît important à développer : c'est maintenant qu'il faut fermer les vieux réacteurs et non après avoir réinvesti dans le grand carénage/rafistolage, sinon ces investissements n'iront pas à une vraie transition énergétique et EDF exigera des indemnités sur ces travaux : cercle vicieux et fait accompli ! L'angle d'approche du nucléaire par la santé n'est pas assez relayé par le Réseau, même si c'est un sujet complexe. Un partenariat avec IWHO et la Criirad serait à développer.

Un médecin de SDN38 a un projet de pétition en direction du corps médical qui pourrait être porté par le Réseau...

Présentation du candidat suppléant : Serge Perrin

Groupe du candidat suppléant : MAN

Nombre de membres dans le groupe : 423

Je suis Serge PERRIN, 63 ans, militant du Mouvement pour une Alternative Non-violente depuis sa création (1974). J'ai suivi les principales luttes non-violentes depuis, en particulier contre Malville. Je suis investi dans la lutte contre le nucléaire militaire depuis plusieurs années : au sein du comité de pilotage de ICAN pendant 2 ans, au sein de la commission anti nucléaire militaire depuis 3 ans. Je suis animateur du réseau pour le désarmement nucléaire du MAN fédéral. J'ai animé les différentes actions menées avec le réseau Sortir du Nucléaire : France sans armes nucléaires, interpellation des candidats à la présidentielle en 2017, et lancement de la campagne actuelle "La France doit signer le traité d'interdiction des armes nucléaires". Je propose ma candidature au poste de suppléant dans le CA du réseau, afin d'apporter ma contribution à la poursuite des actions du réseau contre le nucléaire militaire. J'ai participé plusieurs fois à des AG du réseau pour représenter soit le MAN fédéral, soit le MAN Lyon (les deux structures sont adhérentes au réseau depuis très longtemps). Je porte l'idée que la France doit s'engager résolument dans l'arrêt du nucléaire civil, et que son désarmement nucléaire doit être réalisé, même si les autres pays dotés ne souhaitent pas désarmer. Toutes centrales fermées, toutes bombes démantelées, c'est un plus pour l'humanité !

Candidat suppléant de Jean-Marie Matagne : Daniel ROBERT (ACDN)

Présentation du candidat suppléant : Daniel Robert

Groupe du candidat suppléant : ACDN

Né le 03 12 1960, conseiller en communication, correspondant de presse locale et enseignant en informatique. Coprésident de l'association 'La Maison du chat bleu' (association culturelle). Demeurant à Saint Savinien (Charente-Maritime). J'ai fait partie des 'amis de la conf', je fais partie d'ACDN (administrateur pendant 4 ans), je milite activement pour la paix, la liberté, le respect de l'environnement & la justice sociale.

Candidat suppléant de Jacques Terracher : Benoît DE CORNULIER (Sortir du Nucléaire 79)

Présentation du candidat suppléant : Benoît de Cornulier

Groupe du candidat suppléant : Sortir du Nucléaire 79

Je suis membre du Collectif Sortir du Nucléaire 79 (Deux-Sèvres), qui a lutté en son temps contre le poubelle nucléaire à Neuvy-Bouin (79), puis la centrale de Civaux, puis la ligne THT

2x400kV Valdivienne-Granzay, et plus généralement qui s'est engagé dans toute la lutte anti-nucléaire depuis plus de 30 ans.

Je suis impliqué également dans le collectif Loire-Vienne ; celui-ci est composé des groupes (associations et collectifs) concernés géographiquement par les INB et autre activités nucléaires situées dans le centre et ouest de la France.

Pour motiver un renouvellement des effectifs militants, le « bassin de lutte », régional, s'avère un échelon extrêmement pertinent et riche. C'est par conséquent celui sur lequel le RSDN doit déléguer une part conséquente de son potentiel.

J'ai été membre suppléant au CA du Réseau SDN en 2016-17.

Je souhaite m'y impliquer à nouveau à partir de mai 2018 ; je vous propose donc ma candidature en tant que suppléant de Jacques Terracher.

Ce binôme nous apparaît cohérent sur le plan géographique bien entendu, mais surtout du point de vue des objectifs stratégiques que nous partageons globalement, que ce soit dans nos approches de la lutte anti-nucléaire elle-même mais aussi de l'éthique et de la gestion administrative de la structure.

ANNEXE

Point complet en vue de l'élection du CA pour 2017 avec un retour depuis l'élection de l'AG de 2010

Pour avoir un état des lieux précis de la situation actuelle, voici l'historique des élections du CA depuis juin 2010.

Jusqu'à l'AG 2017, les règles encadrant la durée et l'attribution des mandats étaient les suivantes : au sein des statuts du Réseau, plusieurs règles régissent la durée et l'attribution des mandats des administrateurs. Ces règles étant de portée normative équivalente, elles doivent être articulées les unes avec les autres afin que toutes puissent être appliquées : le principe est un mandat de 3 ans, tempéré par la règle du renouvellement par tiers et le principe du mieux élu.

10.3 - Durée du mandat : *Les administrateurs sont élus pour un mandat d'une durée de 3 ans.*

10.4 - Renouvellement : *Le Conseil d'administration est renouvelé chaque année par tiers.*

10.6 - Principe du mieux élu : *Lorsque plusieurs mandats de durées différentes sont en jeu, ils sont attribués aux administrateurs élus selon le principe suivant : le mieux élu obtient le mandat le plus long. En cas d'égalité du nombre de voix, il est procédé à un tirage au sort, sauf accord amiable immédiat entre les administrateurs élus concernés, ceux-ci étant alors invités à prendre en considération l'alinéa "10.12 – Parité". En cas d'élection complète du Conseil d'administration, les trois tiers sortants sont également déterminés selon ce principe.*

Depuis l'AG 2017, les règles encadrant la durée et l'attribution des mandats sont les suivantes : le principe est un mandat de trois ans qui court de congrès à congrès.

10.3 – Durée du mandat entre chaque Congrès : *L'ensemble des membres du Conseil d'administration est renouvelé tous les 3 ans à l'occasion du Congrès. Chaque administrateur-trice sortant-e a la possibilité de se re-présenter suivant la limitation de la durée de son mandat prévue à l'article 10.10 des statuts.*

10.10 – Limitation de la durée de mandat : *Une même personne ne peut pas exercer les fonctions d'administrateur-trice titulaire plus de 6 années consécutives (équivalent à 2 mandats pleins consécutifs). Une fois cette limite atteinte : - la personne concernée devient inéligible en tant qu'administrateur-trice titulaire au Conseil d'administration pendant une période de trois ans.*

- la personne concernée est automatiquement déclarée démissionnaire si son mandat est en cours.

• Elections lors de l'AG exceptionnelle de juin 2010

Lors de l'AG exceptionnelle (AGE), suite à l'élection d'un CA temporaire en janvier 2010, 9 binômes étaient à pourvoir selon la règle adoptée spécialement pour cette AG en vue de respecter la règle du 1/3 sortant pour les AG suivantes :

Assemblée générale du Réseau "Sortir du nucléaire" des 12 et 13 mai à Lyon

- 3 binômes de 3 ans (jusqu'à l'AG 2013)
- 3 binômes de 2 ans (jusqu'à l'AG 2012)
- 3 binômes de 1 an (jusqu'à l'AG 2011)

Ces mandats ont été attribués en fonction du principe du mieux élu.

Composition du CA élu lors de l'AGE de juin 2010 :

- Iseline Moret et Aude Vidal = élues en juin 2010 pour 3 ans (jusqu'à l'AG 2013)
- Jean-Pierre Minne et Monique Labarthe = élus en juin 2010 pour 3 ans (jusqu'à l'AG 2013)
- Cédric Lucas et Anne-Sophie Cordoeiro = élus en juin 2010 pour 3 ans (jusqu'à l'AG 2013)

- Steven Mitchell et Lionel Cavicchioli = élus en juin 2010 pour 2 ans (jusqu'à l'AG 2012)
- André Larivière et Emmanuelle Somer = élus en juin 2010 pour 2 ans (jusqu'à l'AG 2012)
- Nadine Schneider et Corinne François = élues en juin 2010 pour 2 ans (jusqu'à l'AG 2012)

- Jacky Berthomé et François Mativet = élus en juin 2010 pour 1 an (jusqu'à l'AG 2011)
- Daniel Roussée et Marc Saint Aroman = élus en juin 2010 pour 1 an (jusqu'à l'AG 2011)
- Michel Lablanquie et Michel Boccara = élus en juin 2010 pour 1 an (jusqu'à l'AG 2011)

• **Elections lors de l'AG de 2011**

Lors de cette AG, le CA était au complet (9 binômes). Le 1/3 sortant (= 3) était composé de :

- Jacky Berthomé et François Mativet = élus en juin 2010 pour 1 an (jusqu'à l'AG 2011)
- Daniel Roussée et Marc Saint Aroman = élus en juin 2010 pour 1 an (jusqu'à l'AG 2011)
- Michel Lablanquie et Michel Boccara = élus en juin 2010 pour 1 an (jusqu'à l'AG 2011)

En plus de ce 1/3 sortant, un binôme était démissionnaire :

- André Larivière et Emmanuelle Somer = élus en juin 2010 normalement pour 2 ans (jusqu'à l'AG 2012), André Larivière souhaitant devenir suppléant de Guillaume Blavette.

Il y avait donc 3 mandats de 3 ans à pourvoir (binôme Jacky Berthomé + François Mativet, binôme Daniel Roussée + Marc Saint Aroman, binôme Michel Boccara + Michel Lablanquie), ainsi qu'un mandat d'1 an (binôme André Larivière + Emmanuel Somer).

Ces mandats ont été attribués en fonction du principe du mieux élu :

- Michel Lablanquie et Laurent Cougnoux = élus en 2011 pour 3 ans (jusqu'à l'AG 2014)
- Guillaume Blavette et André Larivière = élus en 2011 pour 3 ans (jusqu'à l'AG 2014)
- Jacky Berthomé et François Mativet = élus en 2011 pour 3 ans (jusqu'à l'AG 2014)
- Daniel Roussée et Marc Saint-Aroman = élus en 2011 pour 1 an (jusqu'à l'AG 2012)

Composition du CA élu lors de l'AG de 2011 :

- Michel Lablanquie et Laurent Cougnoux = élus en 2011 pour 3 ans (jusqu'à l'AG 2014)
- Guillaume Blavette et André Larivière = élus en 2011 pour 3 ans (jusqu'à l'AG 2014)

- Jacky Berthomé et François Mativet = élus en 2011 pour 3 ans (jusqu'à l'AG 2014)
- Iseline Moret et Aude Vidal = élues en juin 2010 pour 3 ans (jusqu'à l'AG 2013)
- Jean-Pierre Minne et Monique Labarthe = élus en juin 2010 pour 3 ans (jusqu'à l'AG 2013)
- Cédric Lucas et Anne-Sophie Cordoeiro = élus en juin 2010 pour 3 ans (jusqu'à l'AG 2013)
- Daniel Roussée et Marc Saint Aroman = élus en 2011 pour 1 an (jusqu'à l'AG 2012)
- Steven Mitchell et Lionel Cavicchioli = élus en juin 2010 pour 2 ans (jusqu'à l'AG 2012)
- Nadine Schneider et Corinne François = élues en juin 2010 pour 2 ans (jusqu'à l'AG 2012)

• **Elections lors de l'AG de 2012**

Lors de cette AG, le CA était au complet (9 binômes).

Le 1/3 sortant (= 3) était composé de :

- Steven Mitchell et Sophie Morel (cooptation suite à la démission de Lionel Cavicchioli) = élus en juin 2010 pour 2 ans (jusqu'à l'AG 2012)
- Daniel Roussée et Marc Saint Aroman = élus en 2011 pour 1 an (jusqu'à l'AG 2012)
- Nadine Schneider et Corinne François = élues en juin 2010 pour 2 ans (jusqu'à l'AG 2012)

En plus de ce 1/3 sortant, trois binômes étaient démissionnaires :

- Guillaume Blavette et André Larvière = élus en 2011 pour 3 ans (jusqu'à l'AG 2014)
- Michel Lablanquie et Laurent Cougnoux = élus en 2011 pour 3 ans (jusqu'à l'AG 2014)
- Iseline Moret et Aude Vidal = élues en juin 2010 pour 3 ans (jusqu'à l'AG 2013)

Il y avait donc 3 mandats de 3 ans à pourvoir (binôme Steven Mitchell + Sophie Morel, binôme Daniel Roussée + Marc Saint Aroman, binôme Nadine Schneider + Corinne François), 2 mandats de 2 ans (binôme Guillaume Blavette + André Larivière, binôme Michel Lablanquie + Laurent Cougnoux) ainsi qu'1 mandat d'1 an (binôme Iseline Moret + Aude Vidal).

Ces mandats ont été attribués en fonction du principe du mieux élu :

- Martial Chateau et Pierric Duflos = élus en 2012 pour 3 ans (jusqu'à l'AG 2015)
- Daniel Roussée et Marc Saint Aroman = élus en 2012 pour 3 ans (jusqu'à l'AG 2015)
- Steven Mitchell et Sophie Morel = élus en 2012 pour 3 ans (jusqu'à l'AG 2015)
- Anne Meyssignac et Martin de Lavarde = élus en 2012 pour 2 ans (jusqu'à l'AG 2014)
- Marie Hélène Mancinho et Jean-Louis Gaby = élus en 2012 pour 2 ans (jusqu'à l'AG 2014)

Le mandat d'1 an n'a pas été pourvu.

Composition du CA élu lors de l'AG de 2012 :

- Martial Chateau et Pierric Duflos = élus en 2012 pour 3 ans (jusqu'à l'AG 2015)
- Daniel Roussée et Marc Saint Aroman = élus en 2012 pour 3 ans (jusqu'à l'AG 2015)
- Steven Mitchell et Sophie Morel = élus en 2012 pour 3 ans (jusqu'à l'AG 2015)

- Anne Meyssignac et Martin de Lavarde = élus en 2012 pour 2 ans (jusqu'à l'AG 2014)
- Marie Hélène Mancinho et Jean-Louis Gaby = élus en 2012 pour 2 ans (jusqu'à l'AG 2014)
- Jacky Berthomé et François Mativet = élus en 2011 pour 3 ans (jusqu'à l'AG 2014)

- Jean-Pierre Minne et Monique Labarthe = élus en juin 2010 pour 3 ans (jusqu'à l'AG 2013)
- Cédric Lucas et Anne-Sophie Cordoeiro = élus en juin 2010 pour 3 ans (jusqu'à l'AG 2013)

• **Elections lors de l'AG de 2013**

Lors de cette AG, le nombre maximum de binômes n'était pas atteint (8 binômes).

Le 1/3 sortant (= 2) était composé de :

- Jean-Pierre Minne et Monique Labarthe = élus en juin 2010 pour 3 ans (jusqu'à l'AG 2013)
- Cédric Lucas et Anne-Sophie Cordoeiro = élus en juin 2010 pour 3 ans (jusqu'à l'AG 2013)

En plus de ce 1/3 sortant, deux binômes étaient démissionnaires :

- Daniel Roussée et Marc Saint Aroman = élus en 2012 normalement pour 3 ans (jusqu'à l'AG 2015), mais Daniel Roussée ayant atteint la limite de 6 ans en tant que titulaire (article 10.10 des statuts)
- Jacky Berthomé et François Mativet = élus en 2011 pour 3 ans (jusqu'à l'AG 2014), pour recomposition d'un nouveau binôme.

Il y avait donc 3 mandats de 3 ans à pourvoir (binôme Jean Pierre Minne + Monique Labarthe, binôme Cédric Lucas + Anne Sophie Cordoeiro, binôme vacant depuis le mandat d'un an non pourvu en 2012), 1 mandat de 2 ans (binôme Daniel Roussée + Marc Saint Aroman) ainsi qu'1 mandat d'1 an (binôme Jacky Berthomé + François Mativet).

Ces mandats ont été attribués en fonction du principe du mieux élu :

- Cédric Lucas et Rémi Filliau = élus en 2013 pour 3 ans (jusqu'à l'AG 2016)
- François Mativet et Benoît Coquille = élus en 2013 pour 3 ans (jusqu'à l'AG 2016)
- Marc Saint Aroman et Daniel Roussée = élus en 2013 pour 3 ans (jusqu'à l'AG 2016)

1 mandat de 2 ans et 1 mandat d'1 an n'ont pas été pourvus.

Composition du CA élu lors de l'AG de 2013 :

- Cédric Lucas et Rémi Filliau = élus en 2013 pour 3 ans (jusqu'à l'AG 2016)
- François Mativet et Benoît Coquille = élus en 2013 pour 3 ans (jusqu'à l'AG 2016)
- Marc Saint Aroman et Daniel Roussée = élus en 2013 pour 3 ans (jusqu'à l'AG 2016)
- Martial Chateau et Pierric Duflos = élus en 2012 pour 3 ans (jusqu'à l'AG 2015)

- Steven Mitchell et Sophie Morel = élus en 2012 pour 3 ans (jusqu'à l'AG 2015)
- Anne Meyssignac et Martin de Lavarde = élus en 2012 pour 2 ans (jusqu'à l'AG 2014)
- Marie Hélène Mancinho et Jean-Louis Gaby = élus en 2012 pour 2 ans (jusqu'à l'AG 2014)

• Elections lors de l'AG de 2014

Lors de cette AG, le nombre maximum de binômes n'était pas atteint (7 binômes).

Le 1/3 sortant (= 2) était composé de :

- Anne Meyssignac et Martin de Lavarde = élus en 2012 pour 2 ans (jusqu'à l'AG 2014)
- Marie Hélène Mancinho et Jean-Louis Gaby = élus en 2012 pour 2 ans (jusqu'à l'AG 2014)

Notons par ailleurs que Benoît Coquille a démissionné le 14/10/2013 comme suppléant de François Mativet. Xavier Saint-Marc a été coopté par un vote du CA, puis par un vote de l'AG.

Pour l'AG de 2014, il y avait donc 4 mandats à pourvoir : 3 mandats de 3 ans (binôme Anne Meyssignac + Martin de Lavarde, binôme Marie Hélène Mancinho + Jean-Louis Gaby, binôme vacant depuis le mandat de 1 an non pourvu en 2013) et 1 mandat d'1 an (binôme vacant suite au mandat de 2 ans qui n'a pas été pourvu en 2013).

Ces mandats ont été attribués en fonction du principe du mieux élu.

- Jean-Louis Gaby et Alain Joffre = élus en 2014 pour 3 ans (jusqu'à l'AG 2017)
- Martin de Lavarde et Anne Meyssignac = élus en 2014 pour 3 ans (jusqu'à l'AG 2017)

1 mandat de 3 ans et 1 mandat d'1 an n'ont pas été pourvus.

Composition du CA élu lors de l'AG de 2014 :

- Jean-Louis Gaby et Alain Joffre = élus en 2014 pour 3 ans (jusqu'à l'AG 2017)
- Martin de Lavarde et Anne Meyssignac = élus en 2014 pour 3 ans (jusqu'à l'AG 2017)
- Cédric Lucas et Rémi Filliau = élus en 2013 pour 3 ans (jusqu'à l'AG 2016)
- Marc Saint Aroman et Daniel Roussée = élus en 2013 pour 3 ans (jusqu'à l'AG 2016)
- François Mativet et Xavier Saint-Marc (coopté) = élus en 2013 pour 3 ans (jusqu'à l'AG 2016)
- Martial Chateau et Pierric Duflos = élus en 2012 pour 3 ans (jusqu'à l'AG 2015)
- Steven Mitchell et Sophie Morel = élus en 2012 pour 3 ans (jusqu'à l'AG 2015)

• Elections lors de l'AG de 2015

Lors de cette AG, le nombre maximum de binômes n'était pas atteint (7 binômes).

Le 1/3 sortant (= 2) était composé de :

- Martial Chateau et Pierric Duflos = élus en 2012 pour 3 ans (jusqu'à l'AG 2015)
- Steven Mitchell et Sophie Morel = élus en 2012 pour 3 ans (jusqu'à l'AG 2015)

Notons par ailleurs que Xavier Saint-Marc a demandé à ce que l'AG valide son changement de groupe pour rester au CA et que lors de l'AG 2015, le binôme Martin de Lavarde et Anne

Meyssignac a démissionné.

Pour l'AG de 2015, il y avait donc 5 mandats à pourvoir : 3 mandats de 3 ans (binôme Martial Chateau + Pierric Duflos, binôme Steven Mitchell + Sophie Morel, binôme vacant depuis le mandat de 2 ans non pourvu en 2013), 2 mandats de 2 ans (binôme vacant suite au mandat de 3 ans non pourvu en 2014, binôme Martin de Lavarde + Anne Meyssignac).

Ces mandats ont été attribués en fonction du principe du mieux élu :

- Philippe Guiter et Guy Delort = élus en 2015 pour 3 ans (jusqu'à l'AG 2018)
- Pierre Rosenzweig et Didier Latorre = élus en 2015 pour 3 ans (jusqu'à l'AG 2018)
- Martial Chateau et Pierric Duflos = élus en 2015 pour 3 ans (jusqu'à l'AG 2018)

- Simone Fest et Antoine Girard = élus en 2015 pour 2 ans (jusqu'à l'AG 2017)
- Thierry Gourvenec et Catherine Fumé = élus en 2015 pour 2 ans (jusqu'à l'AG 2017)

Tous les mandats ont été pourvus.

Composition du CA élu lors de l'AG de 2015 :

- Philippe Guiter et Guy Delort = élus en 2015 pour 3 ans (jusqu'à l'AG 2018)
- Pierre Rosenzweig et Didier Latorre = élus en 2015 pour 3 ans (jusqu'à l'AG 2018)
- Martial Chateau et Pierric Duflos = élus en 2015 pour 3 ans (jusqu'à l'AG 2018)

- Simone Fest et Antoine Girard = élus en 2015 pour 2 ans (jusqu'à l'AG 2017)
- Thierry Gourvenec et Catherine Fumé = élus en 2015 pour 2 ans (jusqu'à l'AG 2017)
- Jean-Louis Gaby et Alain Joffre = élus en 2014 pour 3 ans (jusqu'à l'AG 2017)

- Cédric Lucas et Rémi Filliau = élus en 2013 pour 3 ans (jusqu'à l'AG 2016)
- Marc Saint Aroman et Daniel Roussée = élus en 2013 pour 3 ans (jusqu'à l'AG 2016)
- François Mativet et Xavier Saint-Marc = élus en 2013 pour 3 ans (jusqu'à l'AG 2016)

• **Elections lors de l'AG/congrès de 2016**

Lors de cette AG, le nombre de binôme maximum était pratiquement atteint. Précisons que certains administrateurs ont démissionné en cours d'année sans cooptation ensuite. Il est donc nécessaire de faire un point sur la composition du CA au début de l'AG 2016.

Composition du CA au début de l'AG/congrès 2016 :

- Philippe Guiter et Dominique Malvaud (coopté par le CA suite à la démission de Guy Delort) = élus en 2015 pour 3 ans (jusqu'à l'AG 2018)
- Didier Latorre et Michel Lablanquie (coopté par le CA suite à la démission de Pierre Rosenzweig) = élus en 2015 pour 3 ans (jusqu'à l'AG 2018)
- Martial Chateau et Pierric Duflos = élus en 2015 pour 3 ans (jusqu'à l'AG 2018)

- Simone Fest et Antoine Girard = élus en 2015 pour 2 ans (jusqu'à l'AG 2017)
- Thierry Gourvenec et Laura Ruiz (cooptée par le CA suite à la démission de Catherine

Fumé) = élus en 2015 pour 2 ans (jusqu'à l'AG 2017)

- Alain Joffre (pas de cooptation suite à la démission de Jean-Louis Gaby) = élu en 2014 pour 3 ans (jusqu'à l'AG 2017)

- Cédric Lucas et Rémi Filliau = élus en 2013 pour 3 ans (jusqu'à l'AG 2016)

- Marc Saint Aroman (pas de cooptation suite à la démission de Daniel Roussée) = élus en 2013 pour 3 ans (jusqu'à l'AG 2016)

- Xavier Saint-Marc (pas de cooptation suite à la démission de François Mativet) = élus en 2013 pour 3 ans (jusqu'à l'AG 2016)

L'ensemble des administrateurs a démissionné lors du congrès.

Le CA a alors été totalement renouvelé sur la base de plateformes dont les noms sont indiqués entre parenthèses :

- Jean-Claude Bragoulet - Pierre Combaz (Pour un Réseau de Luttes) = élus en 2016 pour 3 ans (jusqu'au congrès 2019)

- Martial Chateau - Benoit De Cornulier (Pour un Réseau de Luttes) = élus en 2016 pour 3 ans (jusqu'au congrès 2019)

- Philippe Guiter - Bernard Cottier (Pour un Réseau de Luttes) = élus en 2016 pour 3 ans (jusqu'au congrès 2019)

- Guillaume Blavette - François Simon (Pour un Réseau de Luttes) = élus en 2016 pour 2 ans (jusqu'à l'AG 2018)

- Alain Joffre - Philippe Lambersens (Le Réseau en question) = élus en 2016 pour 2 ans (jusqu'à l'AG 2018)

- Sophie Morel - Corinne François (Le Réseau en question) = élus en 2016 pour 2 ans (jusqu'à l'AG 2018)

- Dominique Delort - Guy Delort (Le Réseau en question) = élus en 2016 pour 1 an (jusqu'à l'AG 2017)

- Antoine Girard - Eric Tariant (Le Réseau en question) = élus en 2016 pour 1 an (jusqu'à l'AG 2017)

- Marc Saint-Aroman - Daniel Roussée (Le Réseau en question) = élus en 2016 pour 1 an (jusqu'à l'AG 2017)

• Elections lors de l'AG 2017

Lors de cette AG, le nombre de binôme maximum était atteint (9 binômes).

Le 1/3 sortant (= à 3) était :

- Antoine et Eric = élus en 2016 pour 1 an (jusqu'à l'AG 2017)

- Marc et Daniel = élus en 2016 pour 1 an (jusqu'à l'AG 2017)

- Dominique et Guy = élus en 2016 pour 1 an (jusqu'à l'AG 2017)

Pour l'AG de 2017, il y avait donc 3 mandats à pourvoir (faisant suite aux mandats de Antoine/Eric, Marc/Daniel et Dominique/Guy).

Précisons que de nouvelles règles de mandat pour les administrateurs ont été adoptées lors de cette AG : mandat de 3 ans pour tou.te.s, de congrès à congrès.

Trois nouveaux binômes ont été élus lors de cette AG :

- Brigitte et Eric = élus en 2017 pour 2 ans (jusqu'au congrès 2019)
- Jean-Marie et François = élus en 2017 pour 2 ans (jusqu'au congrès 2019)
- Jacques et Catherine = élus en 2017 pour 2 ans (jusqu'au congrès 2019)

Tous les mandats ont été pourvus.

Composition du nouveau CA :

- Brigitte Alban et Eric Cazin = élus en 2017 pour 2 ans (jusqu'au congrès 2019)
- Jean-Marie Matagne et François Michiels = élus en 2017 pour 2 ans (jusqu'au congrès 2019)
- Jacques Terracher et Catherine Fumé = élus en 2017 pour 2 ans (jusqu'au congrès 2019)

- Jean-Claude Bragoulet - Pierre Combaz = élus en 2016 pour 3 ans (jusqu'au congrès 2019)
- Martial Chateau - Benoit De Cornulier = élus en 2016 pour 3 ans (jusqu'au congrès 2019)
- Philippe Guiter - Bernard Cottier = élus en 2016 pour 3 ans (jusqu'au congrès 2019)

- Guillaume Blavette - François Simon = élus en 2016 pour 2 ans (jusqu'à l'AG 2018)
- Alain Joffre - Philippe Lambersens = élus en 2016 pour 2 ans (jusqu'à l'AG 2018)
- Sophie Morel - Corinne François = élus en 2016 pour 2 ans (jusqu'à l'AG 2018)

Fin du document des candidatures au CA